

## APRES-MIDI SUR LA PASSE

Samedi 13 juin 1992

à partir de 14 h

83 bd Arago, Paris XIII

La passe ne cesse de travailler aussi bien ceux qui s'y risquent que les institutions, qu'elles l'aient d'ailleurs inscrite dans leurs statuts ou qu'elles l'aient refusée.

L'inter-associatif en a fait une préoccupation majeure; et les récentes réunions organisées en son sein ont bien montré l'intérêt d'un débat qui préciserait, par exemple, le pourquoi de certaines options quant à la procédure, à la nomination, à la réponse donnée, avec, bien sûr, la prise en considération des effets de ces options sur le tissu institutionnel ou sur les personnes impliquées.

Il est certain que ce débat permettrait aussi bien une problématisation, voire une théorisation des "points vifs" soulevés par chaque passe, trop souvent passés à la trappe... Mais il est peut-être envisageable que se propose ainsi un espace où les inventions, les constructions des divers protagonistes de la passe pourraient trouver un prolongement sur une troisième scène...

Un tel débat, sans aucunement viser une quelconque "harmonisation" des procédures, permettrait sans doute aussi de ne pas s'enfermer dans la bonne conscience du discours constitué ni dans des a priori plus proches des opinions que des enjeux théoriques.

Mais un premier temps est nécessaire pour cela, et qui serait propre aux Cartels. C'est dans cet esprit que je propose un moment de réflexion et de discussion, le samedi 13 Juin, pour développer et affiner l'expérience de la passe aux cartels constituants, non sans trouver à cette occasion le moyen de préciser quelques points théoriques.

Si les quelques 35 passes engagées dans notre institution ne peuvent pas ne pas avoir fait trace, pourriez-vous envoyer des textes qui y feraient écho et dont le style pourrait varier de celui du poème à celui du mathème ? Ces textes seraient par la suite mis en circulation parmi les personnes qui en auront produit et pourraient servir de document pour l'après-midi dont j'ai indiqué la date. A moins que vous ne préfériez intervenir directement. Dans ce cas-là, pourriez-vous m'en prévenir et me téléphoner?

Quelques personnes de l'Inter-associatif ont été conviées à cette journée. Si nous tournons en rond, il y aura plusieurs ronds et, qui sait, peut-être se noueront-ils du bon noeud?!

Ph. Gamier

Lettre adressée aux associations de psychanalyse en Europe, avec ses variantes.

Cher Collègue,

L'interassociatif de psychanalyse ne vous est probablement pas inconnu. Notre mouvement est le résultat du regroupement de onze associations issues de la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris. Elles ont choisi de mettre au travail le lien social entre psychanalystes, question déjà posée du temps de cette école et relancée par sa dissolution.

Nous affirmons que ce lien social peut produire un discours original, celui de la psychanalyse, et apporter une réponse non triviale au "malaise de la civilisation". Autant dire que la place de la psychanalyse dans la société se réfracte dans les associations de psychanalystes existantes et dans le sort qui y est réservé à la parole de leurs membres.

L'institution n'est donc pas à nos yeux un épiphénomène. C'est bien au sein des associations que l'enseignement de Lacan et le discours freudien nous paraissent pouvoir être

le mieux abordés, défendus ou transmis, avec le style propre à chacun de nos divers regroupements, mais aussi avec les effets attendus d'une mise en regard inter-associative.

Le mouvement animant cette nécessité de se désenclaver s'est concrétisé une première fois dans un colloque sur: L'analyse et l'analyste, organisé à l'origine par huit associations, et qui s'est tenu à la Sorbonne les 18 et 19 janvier 91 devant un millier de participants; les actes en ont été publiés aux éditions Sol in.

Dans l'après-coup de ce colloque, onze associations ont fondé l'inter-associatif de psychanalyse, se dotant des statuts que nous vous faisons parvenir en annexe. Un nouveau colloque a alors été organisé avec la participation active de collègues étrangers, venus surtout d'Amérique, mais aussi d'Europe ou d'Australie; il s'est tenu au Pullman St Jacques les 4,5 et 6 Octobre 9, précédé d'un séminaire interne surtout destiné à mieux faire connaissance avec nos collègues venus d'autres horizons institutionnels; il avait pour titre : L'enseignement de Lacan dix ans après et sera à nouveau publié par les éditions Sol in courant 92.

Par ailleurs, dès 1989, nos associations s'étaient engagées, tant auprès de l'Etat français qu'auprès des instances européennes, dans un combat qui préserve l'espace et l'esprit de la psychanalyse dite laïque, avec la traduction de leur définition sur le plan fiscal et les conséquences que cela entraînera sur la libre circulation des praticiens en Europe. Ce combat, qui peut donc se mener d'une façon moins dispersée grâce à notre organe inter-associatif, vise à éviter que la psychanalyse soit confisquée sous l'égide d'une prétendue légitimité qui ne se fonderait que sur des figures éminentes, fussent-elles celles de Freud ou de Lacan.

Le troisième temps de notre action nous a paru naturellement devoir s'adresser aux diverses associations de psychanalyse en Europe dont vous faites partie. Nous vous invitons pour cela à organiser avec nous un congrès où pourraient s'élaborer les questions cruciales pour nos associations de la formation du psychanalyste et de son rapport à l'institution.

Car nous ne vous convions pas seulement à participer, si vous le voulez bien, à ce congrès, mais à le préparer et à l'organiser avec nous. Il aurait lieu en Octobre 93 dans un grand centre européen et serait précédé, dès les prochains mois, de discussions qui pourraient se tenir chez vous avec des représentants de l'interassociatif français. Ces déplacements pourraient être précédés et suivis d'échanges de textes théoriques et de documents institutionnels que nous pourrions nous adresser mutuellement.

Nous savons bien que ce travail d'élaboration des thèmes du congrès, ainsi que votre participation active à son organisation, ne constituent pas un acte d'adhésion à l'interassociatif français. Nous nous permettons cependant de souligner que, si un lien devait se concrétiser plus avant, il pourrait s'inscrire dans un réseau interconnecté entre associations européennes dont les modalités sont encore à inventer avec vous.

Nous avons pour l'instant constitué un Comité de liaison européen pour promouvoir cette initiative, auquel nous vous proposons d'adresser vos réponses et suggestions. Vous pouvez pour cela écrire à l'adresse suivante: 1... 1

Les passages modifiés dans la deuxième version sont les suivants:

L'interassociatif de psychanalyse ne vous est probablement pas inconnu. Notre mouvement est le résultat du regroupement de onze associations issues de la dissolution de l'Ecole Freudienne de Paris, qui les a directement incitées à remettre au travail le lien social entre psychanalystes. Elles se sont alors aperçues que ce lien ne pouvait se nouer dans la seule allégeance à un maître, fût-il Freud, mais devait plutôt jouer avec le fait des différences associatives.

Il nous est ainsi apparu que nous avons tout à gagner de l'exposition du style propre à chacun et des points d'ancrage particuliers dans la pratique et la théorie, auprès d'autres observateurs qui se verraient par là même appelés à apprécier le sort qui était réservé dans chaque association à la parole de ses membres comme aux inventions provoquées par les analysants.

Cet "inter" fait donc valoir l'exigence de dépasser le cadre professionnel-associatif, en prenant en compte le désir de faire savoir qu'il y a nécessité de se référer à une institution pour la psychanalyse qui ne se laisserait pas définir par une organisation contraignante. Car la pratique de la psychanalyse ne confine pas ses sujets dans la seule institution du transfert, mais peut viser à dévoiler l'existence d'un lien institutionnel qui n'élide pas la reconnaissance de l'horreur à propos de laquelle notre siècle s'est montré encore plus inventif que ne le laissait penser l'appréhension par Freud du "malaise de la civilisation".

2. Par ailleurs, dès 1989, nos associations s'étaient engagées, tant auprès de l'administration française qu'auprès des instances européennes, dans un combat qui préserve l'espace et l'esprit de la psychanalyse dite laïque, avec les conséquences que cela peut entraîner sur la libre circulation des praticiens en Europe, et sans négliger les questions de fond évoquées par le Droit et la fiscalité. Ce combat, tel que nous l'avons engagé, peut donc se mener d'une façon moins dispersée, tout en préservant des différences dans un esprit de rupture avec la transmissions charismatique et traditionnelle de la psychanalyse, toujours guettée par un légitimisme, lamais à l'abri du conformisme.

REUNION DU CA DU 17/3

courrier

Des critiques sont émises. Les dates annoncées (la date butée pour l'inscription au dispositif, la date de l'après-midi sur la passe) n'apparaissant pas avec clarté, sont passées inaperçues d'une partie des participants potentiels. Il a donc fallu reporter cette réunion. Pour éviter ce genre d'impair, il est proposé qu'un tableau synoptique résume, lors de chaque courrier, l'essentiel des réunions et échéances.

Interassociatif

Une lettre aux associations européennes de psychanalyse a été rédigée par J. Nassif. [Lire page précédente cette lettre et ses variantes].

M. Jollivet et J. Nassif soulignent de nouveau la vivacité et la richesse des débats en cours dans cet interassociatif. Trois groupes existent actuellement, qui s'occupent respectivement de la passe, de la nomination et de l'Europe. Les associations ont également décidé de confronter leurs expériences respectives, en se communiquant les unes aux autres des textes significatifs de leurs orientations. La question se pose alors de savoir que dire des C.C.A.F. Qu'est ce qui permet de nous identifier? Ou de nous séparer? Certains numéros du courrier, celui notamment qui était consacré au " dispositif " semblent bien convenir, de même que certains des numéros anciens de Tribune, et pourront être communiqués aux associations partenaires lors de la réunion du 12 avril. M. J. regrette à ce propos que notre association ne fonctionne pas comme un lieu de discussions, de réflexion, que les rouages nécessaires à la circulation des idées, au débat, y fassent cruellement défaut. "Ce n'est pas le cas dans les régions ", lui fait remarquer Ph. Gamier, qui cite le projet de création d'une "Aire méditerranéenne de psychanalyse" dont vient de lui faire part S. Vallon, et qui mentionne également le très actif "Groupe du Nord ". Mais, pour M. J., ce ne sont que des exceptions qui confirment la règle : ces initiatives ont pris naissance hors institution. De même, les travaux et les discussions en cours dans le

cadre de l'Interassociatif paraissent-elles de plus en plus décalées par rapport à ce qui se passe réellement dans les associations. Le débat s'est non seulement déplacé ailleurs, mais les délégués peuvent avoir le sentiment d'être coupés de leur "base". Certains "délégués" avouent soutenir, dans le cadre de l'Interassociatif, des positions qu'il se garderaient bien de soutenir au sein de leur propre association ; il arrive même qu'ils critiquent leur propre association!

P. Salvain demande des précisions sur le contenu de ces débats. J. N. brosse alors un bref tableau des questions abordées (nomination, habilitation, passe etc.) et M. J. rapporte que les débats de son groupe concernent actuellement 1 "accueil" dans les différentes associations. Celles-ci se sont du reste promis de faire paraître une plaquette expliquant leur mode de fonctionnement respectif.

Prenant le contre-pied de ce qui pourrait apparaître comme un parti-pris dépréciatif des associations au profit de l'Interassociatif, Ph. Gamier fait remarquer que la "déflation" constatable dans différentes institutions ne doit pas forcément inquiéter. Les analystes travaillent, mais communiquent certainement moins leur travail que par le passé. D'autre part, il faut tenir compte du fait, souvent rappelé par Ph. G. et J. N., de la régionalisation de notre association.

On passe ensuite à la mise en place de la procédure. 16 personnes seulement se sont inscrites. La consternation, bien que de nuances variables, se lit alors sur les visages. On songe à abandonner le dispositif, puis à différer sa mise en route. Mais P. S. fait observer que ni la voie de sortie ni la voie de garage ne sont permises, car l'assemblée générale s'est prononcée pour ce dispositif. Puis la discussion se ramasse sur la nécessité de respecter à la lettre les décisions prises lors de cette assemblée. Selon Ph. G., qui a multiplié les contacts téléphoniques, certains ont, en effet, des réticences à s'engager dans la procédure telle qu'elle se présente. Les provinciaux en particulier s'inquiètent des aléas de la dispersion géographique. Si l'on ajoute à cela le caractère intime de ce qui sera apporté dans ces cartels, il conviendrait, selon les mêmes interlocuteurs de

Ph. Gamier, de limiter le tirage au sort à un ou deux membres du cartel, ce qui suffirait à "vectoriser" l'ensemble. Ces variantes envisagées au dispositif type font bondir M. J., qui exige, non sans avoir fait entendre qu'une si faible participation au dispositif "remettait en cause l'existence même de l'association", qu'on s'en tienne à la lettre des décisions prises par l'assemblée. Soit : tirage au sort des cartels, liberté accordée à chaque cartel de décider de sa méthode et possibilité, dans les "cas de conscience" ou d'impossibilité de regroupement géographique, de procéder à des permutations. Ph. G. insiste pour qu'on "laisse la porte ouverte aux cartels régionaux", à quoi M. J. objecte qu'aucun arrangement n'est de mise, un texte ayant été voté.

J. N. rappelle alors brièvement une thèse à propos d'un troisième type de démenti qui ne porterait donc ni sur la castration ni sur la mort et qui serait propre à l'action psychanalytique. Il a soutenu ce propos lors d'une réunion de l'Interassociatif. Ce démenti peut consister, pour un analysé, à soutenir que sa condition nouvelle aurait tout aussi bien pu lui être apportée par le temps, ou pour un analyste à se faire une raison, à propos de l'échec d'une analyse, en pensant in petto que de toute façon le sujet en question était mal barré. Dans le cas d'espèce, ce type de démenti jouerait à fond : il consisterait à reconnaître, d'une part, la nécessité du dispositif, et d'autre part à tout faire pour qui! ne se mette pas en place.

Un rapide tour de table permet de constater qu'une majorité des membres du bureau pense que le dispositif doit fonctionner. On procède alors au tirage au sort.

40.-

## REUNION DU CA DU 9 AVRIL

### Dispositif

Le dispositif se met en branle. 3 des quatre cartels ont trouvé un terrain de rencontre et ont pris date. Un quatrième reste en plan, en raison de la défection de deux de ses membres pour cause de trop grand éloignement géographique.

### Congrès

Après les mises au point concernant les modalités de transport et d'hébergement, P. Salvain expose le pré-programme qui se trouve ci-dessus en page 3:

### Interassociatif

Le débat a rebondi à propos du projet de lettre aux associations européennes de psychanalyse en vue du Congrès interassociatif européen de psychanalyse à Strasbourg en 1993. Certains désaccords apparus sur sa rédaction, s'ils obligent à tout recommencer (traductions, mise en page...), ont néanmoins pour vertu de soulever des questions de taille. La mention -ou pas - du nom de Lacan dans cette lettre, présuppose des orientations de pensée dont la compatibilité n'est *pasa priori* assurée. L'Interassociatif doit-il se présenter comme un rassemblement héritier de l'enseignement de Lacan, et donc rival de l'Ecole de la cause Freudienne? Ou à l'inverse mettre l'accent sur les différences radicales qui l'opposent à PIPA ? Ou bien encore se garder de prendre parti pour ou contre l'une et l'autre de ces deux Eglises et mettre en avant un retour à l'expérience même, à la clinique?

Les objections les plus sévères et les plus argumentées à l'égard de la première lettre, sont venues des Ateliers de psychanalyse, qui veulent que transparaisse dans ce courrier le travail et l'invention des analysants. Il convient aussi, à leur sens, de faire éclater la notion d'auteur en psychanalyse et, pour commencer, de ne pas se référer seulement à Freud ou Lacan, mais aussi à Winnicott, F. Dolto, etc.

Dans la discussion qui suit, D. G. dit que, selon lui, les analystes acceptent de moins en moins de faire dépendre leur pratique de l'intervention d'appareils théoriques, mais apprennent davantage de leur expérience. Ph. G. n'est pas de cet avis, et pense que les analystes sont "demandeurs de théorie". Il trouve à cet égard regrettable que le nom de Lacan ait été omis dans la seconde lettre. J. N. souligne à quel point il est difficile de se mettre d'accord, entre associations que leur poids, leur orientation parfois, amènent à se confronter dans un lieu où la démocratie doit cependant jouer à plein quelle que soit sa taille, chaque association membre dispose d'une voix.

Il est prévisible que la discussion autour de la seconde rédaction [ce fut la cas!] sera rude, en particulier concernant le nom de Lacan. P. S. avance alors qu'il s'agit là, selon lui, d'une question incontournable si l'on veut faire avancer un débat toujours enlisé. Freud est premier, dit-il, et il n'est pas question d'emboîter le pas de ceux qui soutiennent que Lacan a refondé la psychanalyse, de ceux qui vont jusqu'à dire que l'Interprétation des rêves n'est qu'un brouillon... Il ne faut pas non plus exclure Lacan, mais ramener chacun des auteurs dont l'apport a été décisif en psychanalyse à un "point d'égalité", qui n'est autre que son propre manque en tant que sujet. Enfin, le recours à la clinique ne lui paraît pas constituer la voie royale annoncée. Elle ne va pas sans démagogie et risque de conduire à un renoncement à la théorie. M. J. pense également que le problème le plus grave posé à la communauté analytique aujourd'hui est celui de la transmission, et de la place de J. Lacan dans cette transmission, qui n'a pas du tout été assumée et aussi explicitement par quelqu'un comme E. Dolto, par exemple.

## Questions d'actualité

Le débat se déporte ensuite sur notre association. M. J. brosse assez longuement un tableau plutôt sombre de l'état des Cartels. Il en veut pour preuve la désaffection de quelques unes de ses connaissances, plus que réticentes à payer leur cotisation, et se demandant qui plus est si elles vont se rendre au congrès (le bruit court, précise-t-il, qu'il faudrait avoir payé sa cotisation pour y assister). Il revient également sur le dispositif, pour regretter une fois de plus que celui-ci n'en soit un que de nom. Bref, conclut-il, il est vital de relancer la machine, sous peine de la voir disparaître corps et biens. L'idée d'un forum est alors lancée par J. N., qui regrette lui aussi que l'association ne se soit pas donnée de lieu et de moyens de débattre. M. J. annonce pour finir qu'il apportera des précisions par l'intermédiaire d'une lettre.

## Lettre de M. Jollivet

Les CCAF sont-ils encore une institution pour l'analyse, au sens où elle serait habitée d'humains vivants, désirant mettre en jeu dans ce lieu leur rapport à la psychanalyse. Le groupe des vingt s'était coopté sur l'énoncé explicite d'un désir de changement au regard de ce qui se présentait comme absence de débat organisé, incapacité à répondre de façon institutionnelle aux enjeux sociaux et psychanalytiques, tels que nomination, formation, inscription... Je me suis désolidarisé de ce groupe, ainsi qu'un certain nombre de collègues, en raison d'une démarche qui paraissait dépourvue de l'éthique minimale de la relation et en raison de l'inadéquation de ce qui s'est présenté comme un coup de force.

Un an après, les questions de fond restent posées sans que nous n'ayons pu avancer aucune structuration institutionnelle permettant de penser qu'un débat puisse s'instaurer. Le bureau, par le biais du courrier, a tenté de restituer les débats qui l'animaient, espérant que ses points de divergence mettraient au travail. Aucun espace institutionnel n'a cependant permis d'en mesurer les effets.

Jacques Nassif et moi-même, représentants des CCAF au sein de la coordination permanente de l'Interassociatif, n'avons aucune espèce de rencontre avec les membres des CCAF nous permettant de nous assurer que cette fiction de la représentation est mise au travail et que l'institution est traversée par ces questions dont nous sommes les porteurs à l'interassociatif.

Il nous semblait pourtant de la plus grande importance que l'Interassociatif ait affaire avec l'hétérogène des associations, hétérogènes entre elles mais aussi en leur sein. Or nous risquons de nous retrouver dans une élaboration de l'Interassociatif qui ne rendrait compte que de la position de quelques-uns. Il n'existe, en effet, pour l'heure aucun dispositif institutionnel qui engage au regard de l'institution.

Laquelle ne s'engage guère plus quant à ce qu'elle pourrait garantir à chacun de ses membres comme inscription positive.

Il serait indécent de ne payer la cotisation que pour assister à la mort de cette association. Il me paraît donc nécessaire de réfléchir à un schéma institutionnel permettant de réinventer cette association.

Michel Jollivet

Lettre de J. Nassif

Chers Collègues,

je partage les inquiétudes de notre ami Jollivet. Je ne les formulerais pas dans les mêmes termes. Loin de voir notre association marquée des signes de la mort, je pense qu'elle est plutôt animée par les réactions salutaires de désaffection à l'égard d'un ordre ancien.

Je pense qu'elles ne manqueront pas de se manifester encore, tant que nous ne serons pas parvenus à imprimer à cette institution un style nouveau. Il y faut du temps. Neuf mois après notre refondation, nous sommes seulement à la veille de pouvoir imprimer notre nouvel annuaire, nous trouvant en pleine préparation d'un congrès important.

Même si notre palmarès n'est pas riche d'activités ou de séductions, notre crédit est resté intact, tant auprès des autres associations qu'auprès des nouveaux arrivants qui nous rejoignent.

L'essentiel était que la confiance soit rétablie entre nous, qu'une démocratie exigeante, qui se manifeste par la transparence comme dans le mode des prises de décision, continue de régner, sans nous paralyser.

L'existence d'un tel symbole, s'agissant de psychanalystes, est à mes yeux sans prix, et je n'hésiterais pas à soutenir financièrement une telle entreprise, qui reste encore tout de même assez rare parmi nos chers collègues... Je vous y engage donc!

Certes le poids du passé continue encore d'inhiber les personnes et chacun se plaint au bureau tour à tour de la timidité ou de l'irresponsabilité des initiatives. Nous disposons au moins d'une base qui nous permettra, j'en suis sûr, de les mener à bien.

C'est dans cet esprit que je vous invite à venir nombreux en discuter avec nous au local une première fois le JEUDI 14 MAI au soir, juste avant le congrès, et une autre, à la veille des vacances, LAPRES-MIDI DU 27 JUIN, à l'Institut de théologie protestante.

J. NASSIF

#### RAPPEL DE COTISATION

Si vous ne l'avez déjà fait, pensez à régler votre cotisation:

- 1/2 dans les deux mois après l'A.G.de janvier, soit 1500F fin mars au plus tard.
- solde avant le congrès.

Bien cordialement, D.Grimault.

#### SÉMINAIRE DE T. FOULUARON ET Ph. GABNIER Prochaines séances

15 avril • 13 mai • 17 juin

Au local, à 21 h.

#### SÉMINAIRE DE SERGE VALLON

Y-a-t-il un bon usage de la dépression

4/5/92 Y-a-t-il une dépression au féminin ? M. Duras (Dominique Lauze)

1/6/92 Sur Beckett et le premier amour

(S. Vallon)

Thomas Bernhart, le week-end de la vie.

(Maggy Montmayrand)

6/7/92. Que crée le dépressif ? La psychanalyse est-elle un "contre dépressif" ?

(Serge Vallon).

Au Centre psychothérapique de Toulouse St-Simon

Renseignements: Serge Vallon,

15 rue Ninau. () 61 52 03 40 (le soir).

## CORRESPONDANCE

[Nous avons reçu, il y a quelque temps, une lettre d'André Lacaux faisant part d'un projet de création d'une revue. Le premier rendez-vous prévu étant passé au moment où nous préparions ce courrier, nous lui avons demandé s'il souhaitait informer nos lecteurs des suites de cette première réunion. André Lacaux a bien voulu nous communiquer la lettre suivante - destinée aux participants de cette première réunion-, en nous laissant la liberté d'en publier des extraits. A vrai dire, cette lettre nous a paru mériter une publication in extenso]

Chers amis,

je vous confirme qu'une nouvelle réunion sur un projet de revue " Aux confins de la psychanalyse" aura lieu le mardi 21 avril [.1.

Nous avons décidé d'y réfléchir sur la question suivante : " L'expérience de la parole analysante a-t-elle des effets sur le lire et sur l'écrire ?", "lire " et " écrire " étant là pour évoquer des inhibitions ou boulimies etc. que "lecture" et "écriture " n'eussent pas laissé paraître.

Je vous rappelle les grands traits de la maquette" que j'avais soumise à votre jugement. C'étaient, par ordre décroissant

1. Lignes de faille (" traverses" étant exclu, comme référant à la charpente, non au trou)

creuser, à partir de la psychanalyse ou plutôt de l'enseignement de Freud et de Lacan, qui vont peut être au-delà de la psychanalyse (cf. le " signifiant nouveau " de Lacan), dans d'autres discours ou champs, qui nous concernent et font notre assise, notre assiette (philosophie, droit, théologie, politique, linguistique, etc.), pour y mettre à nu ces points d'impossibilité qui nous importent plus que nous ne pouvons penser.

2. Ruptures : à partir de livres, récents ou non, mais savants entreprendre, comme ce fut jadis l'objectif de la revue Critique (à laquelle Lacan donna Kant avec Sade, refusé ailleurs), d'en propager le séisme, d'y montrer la venue et le retrait d'une lettre, d'un mathème, d'un objet que la psychanalyse nous a donné des moyens de reconnaître, de poursuivre, d'évoquer.

3. Trouvailles, déchets, chutes, occasions (EinfalO. C'est ici que le travail collectif d'une

revue s'avérerait le plus nécessaire

- à briser les narcissismes,
- à imposer une rigueur (à trouver) de discours,

- à susciter l'invention.

Visées utopiques, peut-être, inactuelles sûrement. Dire que le style et l'objet (le manque d'objet aussi) ne devraient y être qu'une seule et même chose, n'est-ce pas un vœu pieu? On verra...

Quoiqu'il en soit, il a été entendu que si de nouveau volontaires se manifestaient - sur ces bases -' mieux vaudrait pour les prochaines réunions se limiter à un invité par participant.

Tout est encore si vague...

André Lacaux

() 433786 48

Dispositif sur la pratique  
de l'analyse freudienne

Le cartel constitué de M. Besse, B. Brutinaud, G. Ciblac, C. Mossé et F. Wilder s'est réuni le 12 avril 1992 et a décidé de sa méthode de travail:

Organiser les échanges sur la pratique autour d'un thème qui a été choisi et orientera les contributions de chacun.

- Se donner les moyens de recueillir les éléments des discussions et débats afin d'arriver à une production destinée à la rencontre prévue en novembre pour alimenter le travail des CCAF.

- Le cartel a donc clairement énoncé l'inscription de son travail dans une visée institutionnelle.

Monique Besse

Claude Conté nous prie d'annoncer

la parution de son livre:

Le Réel et le Sexuel de Freud à Lacan

Aux Editions point Hors Ligne.

---